

## Déclaration de l'Association des Régions de France

POUR CONSTRUIRE DANS LA PROCHAINE MANDATURE  
UN MODELE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE SOUTENABLE  
FONDE SUR L'UTILITE SOCIALE ET SOCIETALE

IL EST NECESSAIRE DE DIFFUSER DANS TOUTES LES POLITIQUES REGIONALES  
DES PRATIQUES SOCIALEMENT INNOVANTES  
IL EST IMPERATIF DE CHANGER D'ECHELLE

Cette déclaration fait suite au manifeste adopté par les Régions à l'automne 2008, pour une économie sociale et solidaire, respectueuse des personnes, des territoires et de l'environnement.

### Objectifs poursuivis :

Privilégier la qualité des emplois, des activités et de la production plutôt qu'un développement quantitatif socialement destructeur et peu respectueux de l'environnement

Apporter des réponses à des besoins sociétaux non satisfaits, à des besoins nouveaux ou répondre autrement à des enjeux identifiés

Faire preuve de la valeur ajoutée de l'économie sociale et solidaire

### Innover, c'est modifier les pratiques et prendre en compte de nouveaux indicateurs

- Adopter systématiquement la transversalité entre plusieurs politiques régionales : les expériences les plus significatives et les plus riches de transformation sociale reposent sur un croisement entre l'économique et l'humain

Par exemple :

services à la personne : économie sociale et solidaire et formation professionnelle

circuits courts : économie sociale et solidaire et agriculture

coopération décentralisée-développement économique-commerce équitable

- Décloisonner les jeux d'acteurs dans tous les secteurs d'activité : faire se rencontrer les acteurs publics et privés, dépasser les logiques et postures institutionnelles, les statuts, ...
- Reconnaître et prendre en compte la capacité d'innovation et de recherche développement des acteurs de terrain

- Appuyer les initiatives économiques collectives
- Donner la place au dialogue civil territorial et reconnaître la contribution des bénévoles en terme d'observation des évolutions de la société
- Passer de l'injonction au développement de la coopération avec les interlocuteurs, ce qui suppose des coopérations réciproques, respectueuses des apports de chacun
- Faire participer les acteurs à l'élaboration des politiques publiques et développer les formes juridiques multipartenariales associant les collectivités territoriales, les associations, les entrepreneurs, les universités et centres de recherche... La gouvernance collective, l'implication des bénéficiaires à la définition des politiques régionales, la mise en réseau d'acteurs, la co-construction sont gages de politiques adaptées aux besoins des citoyens et des territoires
- Créer de nouvelles alliances entre collectivités territoriales, mouvements citoyens, entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire
- Mieux valoriser l'innovation dans les processus et les procédés, qui permettent de conduire des projets communs à partir des logiques propres à chaque acteur
- Souligner la rentabilité sociale de l'investissement immatériel
- Définir et adopter des indicateurs territorialisés de l'utilité sociale des produits et services

Dans le prolongement de la commission Stieglitz, développer des indicateurs relatifs à la création de lien social et au bien être des populations

## Changer d'échelle, c'est :

- faire émerger des dynamiques de pôles de coopération sur les filières et les territoires
- repenser les relations avec les grands acteurs de l'économie sociale et les entreprises
- mettre en place un environnement propice au développement des initiatives et toujours articuler l'offre et la demande
- inscrire les politiques dans la durée, assurer une veille régulière économique, sociale et juridique
- dupliquer cette démarche dans des secteurs majeurs comme le logement, l'énergie, les déplacements, le sanitaire et social...
- territorialiser les politiques publiques en partenariat avec les collectivités territoriales infra régionales

**MANIFESTE DES REGIONS  
POUR UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE  
POUR UNE ECONOMIE RESPECTUEUSE  
DES PERSONNES, DES TERRITOIRES,  
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Par ce manifeste, les Régions veulent affirmer leurs ambitions pour développer une économie innovante tant sur le plan technologique que social ou organisationnel. Cette économie doit être créatrice d'activités et d'emplois de qualité pour tous, génératrice de cohésion sociale, respectueuse de l'environnement. Elle doit permettre d'exprimer la solidarité entre habitants, générations et territoires et s'inscrire dans une démarche participative.

Dans le contexte de mondialisation et d'accélération des échanges de ce début du 21<sup>ème</sup> siècle, l'évolution actuelle de la société pousse à privilégier la recherche quasi exclusive de profit immédiat, à focaliser sur l'innovation technologique en occultant l'innovation sociale, à exclure les plus fragiles et les moins formés.

De par leurs compétences en matière de développement économique, de formation professionnelle, d'aménagement du territoire, les Régions ont les leviers pour agir efficacement et engager un développement économique durable.

Profondément et depuis longtemps ancrée dans les territoires, l'économie sociale et solidaire est en capacité d'offrir une réponse renouvelée et de qualité à l'évolution des besoins sociaux sur l'ensemble du territoire. Elle s'attache à développer de nouvelles modalités d'achat, de consommation, de production, de déplacements, de loisirs ou d'épargne plus solidaires. Elle participe à la redynamisation des espaces urbains ou ruraux délaissés.

**D'ores et déjà, le secteur de l'économie sociale et solidaire représente 13.5% en moyenne des postes offerts dans l'économie régionale, 11% des équivalents temps plein et 10% des rémunérations versées. Il concerne tous les secteurs de l'économie et de façon transversale toutes les compétences des Régions. Il favorise sur le territoire le maintien ou la relocalisation d'activités, avec des emplois non délocalisables.**

Au plus près des territoires et des acteurs locaux, les Régions entendent jouer un rôle croissant pour faire émerger ou mieux reconnaître **une autre façon d'entreprendre**, fortement contributive dans l'économie régionale, attractive pour ceux qui, sont attachés à donner plus de sens à leur engagement professionnel et personnel.

Les Régions affirment **la nécessité d'objectifs stratégiques partagés** avec l'Etat, l'Europe, les autres collectivités locales et les acteurs de l'économie sociale et solidaire en Régions, condition indispensable pour donner toutes ses chances à cette autre forme d'économie de se développer durablement et **d'opérer un véritable changement d'échelle.**

## LES REGIONS S'ENGAGENT A :

- **Appréhender l'économie sociale et solidaire comme une dimension essentielle de l'économie régionale**, par l'ouverture des dispositifs régionaux d'aides économiques aux entreprises de ce secteur, le développement de partenariats plus étroits avec le monde économique, le droit à l'expérimentation...  
Lui consacrer une part significative des budgets alloués au développement économique qui prenne en compte sa réalité territoriale, afin de lui permettre de mener les projets de développement et d'innovation qui la caractérise.
- **Faire reconnaître la place de l'économie sociale et solidaire au sein de l'institution régionale**, dans toutes les politiques, tant d'un point de vue budgétaire que d'organisation et de transversalité des démarches
- **Explorer toutes les dimensions d'innovation sociale et poursuivre le travail commun pour mutualiser les approches d'utilité sociale** dans des outils partageables entre financeurs publics et acteurs de terrain
- **Appuyer la structuration des acteurs de l'économie sociale et solidaire** : recherche de généralisation des conventions triennales, appui au renforcement de l'efficacité et de la représentativité des têtes de réseaux. Inciter les entreprises associatives à se constituer des quasi-fonds propres indispensables pour asseoir leur développement.
- **Développer l'entrepreneuriat collectif** à travers des actions de sensibilisation et promotion auprès des jeunes, des lycées, des universités mais aussi des réseaux de la création d'entreprise, (associations de prêts d'honneur, CCI, Boutiques de gestion...). Développer par la duplication les expériences réussies d'entreprises sociales, encourager la reprise d'entreprises par les salariés notamment en SCOP, promouvoir les initiatives organisationnelles que sont les SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif).
- **Promouvoir et favoriser l'achat éthique et solidaire dans les achats publics**, par la réalisation et la promotion d'un guide de l'achat public solidaire et la diffusion des bonnes pratiques
- **Développer la responsabilité sociale et environnementale** des entreprises dans tous les domaines de l'économie y compris de l'économie sociale et solidaire
- **Accompagner les mutations du secteur de l'économie sociale et solidaire**, afin qu'il conserve toute sa place dans le développement rapide de certains secteurs de l'économie, notamment les services aux personnes, par des actions de professionnalisation ou d'adaptation stratégique
- **Accroître la visibilité de la vitalité des initiatives régionales**, par la publication et la communication sur un bilan annuel de l'action des Régions, la valorisation des bonnes pratiques régionales et des acteurs de terrain, l'évaluation périodique du poids de l'économie sociale et solidaire en Régions